

# SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC



## Rapport d'activités

2007 – 2008

présenté à l'assemblée annuelle

le 18 juin 2008

---

## MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN

---

### 1. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

Le service correctionnel du Québec a, au cours de l'année à l'étude, référé à la Maison de transition Thérèse-Casgrain **53 clientes** qui se répartissent de cette façon :

|                               |                 |                     |
|-------------------------------|-----------------|---------------------|
| • Absence-temporaire          | 137 jours-lits  | occupation de 0,4 % |
| • Permission de sortie        | 352 jours-lits  | occupation de 0,9%  |
| • Libération conditionnelle   | 2158 jours-lits | occupation de 5,8 % |
| • Probation avec surveillance | 668 jours-lits  | occupation de 1,8 % |
| • Sursis d'emprisonnement     | 788 jours-lits  | occupation de 2,1 % |
| • Cautionnement               | 251 jours-lits  | occupation de 0,7 % |

Pour toutes clientèles confondues notre taux de réussite avec la clientèle provinciale s'élève à **82 %**. Nous terminons notre année avec un taux d'occupation de 11,8 pour une capacité contractuelle de 14,4. Nous avons reçu 8 clientes de moins comparativement à l'an dernier (61).

### 2. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

La clientèle fédérale a occupé 6139 jours-lits totalisant une occupation de 16,7 %, soit une augmentation de 2,1 % comparativement à l'an dernier.

Nous avons débuté l'année avec 18 clientes fédérales en place. En cours d'année nous avons admis 41 clientes provenant du pénitencier de Joliette, nous les avons reçues en semi-liberté (3300 jours-lits), libération conditionnelle (1115 jours-lits) et la libération d'office (1724 jours-lits).

Au cours de l'année, 7 résidentes ont fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle, 3 d'entre-elles ont réintégré la ressource entre le 6<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup> jour suivant la suspension et les 3 autres, 6 mois plus tard et une femme est toujours en liberté illégale. Des 59 clientes que nous avons reçues en cours d'année, 23 ont pu réintégrer leur appartement et sont retournées sur le marché du travail. 8 ont préalablement participé à des mesures d'employabilité et 7 ont reçu des formations professionnelles. Nous estimons notre taux de **réussite avec la clientèle fédérale à 89 %** soit une augmentation de 9 % par rapport à l'an dernier.

### 3. – BILAN FÉDÉRAL/PROVINCIAL

La somme des jours-lits occupés tant par le régime fédéral que par le service correctionnel du Québec totalise 10 477 pour 112 résidentes au cours de l'année.

Notre taux d'occupation annuel fut de 28,7 pour une capacité contractuelle de 30 lits. De plus nous constatons une augmentation du taux de réussite toujours pour les deux pôles correctionnels passant de 78,5 % l'an dernier à 85,5 % une majoration notable de 7 %.

Notre taux d'occupation connaît une croissance régulière depuis les 7 dernières années :

|        |       |
|--------|-------|
| • 2001 | 21,65 |
| • 2002 | 23,70 |
| • 2003 | 25,90 |
| • 2004 | 26,00 |
| • 2005 | 27,20 |
| • 2006 | 28,40 |
| • 2007 | 28,57 |
| • 2008 | 28,70 |

### 4. – COHABITATION MÈRE-ENFANT

Encore cette année, 4 mères ont cohabité avec leurs enfants à temps plein. Deux mères ont donné naissance à leur enfant en cours de séjour, les deux provenant de la Maison Tanguay. Les deux autres enfants proviennent de l'Établissement Joliette.

Ainsi, le nombre de jours-lits occupés par des enfants cette année s'élève à 754 pour une moyenne annuelle de 2 %. Nous parlons donc d'une diminution de 0,4 % comparativement à l'an dernier.

## PROGRAMME E.VE.

### VOLUME DE LA CLIENTÈLE

Durant l'année 2007-2008, le programme E.V.E. a effectué **l'ouverture et/ou le suivi de 441 dossiers** dont environ le tiers ont été dirigés vers l'entrevue d'évaluation du programme long et près du deux tiers ont été orientées vers le programme court. Cette situation d'affluence est due au fait que le programme E.V.E. est continuellement connu et reconnu. Au moment de leur référence au programme, autour de **65 % des clientes étaient confrontées à deux accusations criminelles et plus, simultanément**. Selon nos données, il ressort que le **programme E.V.E. est intervenu dans près de 1208 accusations criminelles**.



Durant l'année 2007-2008, **441 femmes** ont été évaluées en vue d'être admises au **programme E.V.E.** Environ **65 % des services** sont **en français** et **35 % en anglais**. De ce nombre, **33** évaluations se sont soldées par un **refus soit 7,5 %**. **Les motifs de refus ont été** : la non-reconnaissance de leur culpabilité, la barrière linguistique, un problème de santé mentale, une toxicomanie sévère, un manque d'habiletés sociales. Spécifiquement chez le groupe des premières infractions, la majorité des refus sont basés sur la non-reconnaissance d'intention du geste délictuel. Bien qu'elle puisse être refusée pour nos services, la clientèle reçoit dans la majorité des cas des références et des alternatives qui peuvent être retransmises à la cour aux fins d'un jugement plus approprié.

**Des 438 accusées admises** au programme ou en vue de l'être, **59 se sont désistées** avant de commencer le suivi soit **13,5 %** comparé à 15,2 % l'an dernier. Les principaux **motifs de ces désistements** sont : manque de motivation (absence de nouvelles); refus de se conformer à une condition particulière d'admissibilité tel que faire une démarche préalable ou parallèle en toxicomanie, en psychologie, en psychiatrie, etc.; éloignement et/ou coût du transport; absence de gardiennage; conflit d'horaire avec d'autres obligations; problème de santé physique sévère; traitement non judiciaire.

**Des 408 accusées admises** au programme ou en vue de l'être, **55 se sont désistées** avant de commencer le suivi, soit **13,5 %**.

Ainsi, **353 accusées ont débuté un suivi de groupe** au programme E.V.E. Parmi celles-ci, **6 participantes n'ont pas complété** leur suivi en raison d'un **abandon (2)** ou d'une **interruption (4)**. Le programme E.V.E. **termine donc avec 347 participantes ayant débuté et complété avec succès leur suivi**, soit un **taux de réussite de 98,3 %**. Mentionnons aussi que le **taux d'assiduité** des participantes récidivistes ayant réussi le programme s'élève à environ **92,4 %**.

Au cours de l'année 2007-2008, le programme E.V.E. a assuré la prestation de **25 suivis de groupe** tel que l'année précédente. Sans données complètes, nous pouvons tout de même affirmer avoir offert des services de « counselling » pour un nombre approximatif d'heures réparties comme suit :

- plus de 115 heures d'entrevues d'accueil;
- plus de 900 heures d'évaluation clinique en individuel;
- plus de 234 heures de « counselling » de groupe.

**Le taux d'assiduité** des participantes récidivistes ayant réussi le programme s'élève à environ **97,4 %**.

## PROGRAMME EN MILIEU CARCÉRAL

### 1. – JOLIETTE

#### Programme de réinsertion pour délinquantes

Il est important d'informer que le Programme d'intégration communautaire n'est plus dispensé à l'Établissement Joliette dans la forme où nous l'avons conceptualisé en 1996. Ce dernier a été remplacé par le Programme de réinsertion sociale pour délinquantes (*PRSD*), qui est un programme national du Service correctionnel du Canada. Nous avons été au Québec, le seul établissement dont le programme est donné par une intervenante de la communauté de la Société Elizabeth Fry du Québec.

Cependant, en fin d'année 2007, l'intervenante responsable des prestations du programme a été mise en retrait préventif pour cause de congé de maternité. Durant cette même période, il a été décidé que la prestation du programme PRSD serait maintenant dispensée par un agent de programme provenant du Service correctionnel du Canada.

Depuis janvier 2008, la SEFQ ne donne plus les prestations du programme PRSD cependant, il a été conclu que l'intervenante de la SEFQ aurait tout de même un rôle important dans le programme, spécialement lors de la séance initiale et de la dernière séance portant sur le retour dans la collectivité, assurant ainsi un lien entre l'incarcération et le retour dans la collectivité.

Comme expliqué précédemment par le changement d'intervenante et l'interruption de la charge des prestations du programme de réinsertion sociale, seulement une des deux prestations de groupes prévues pour cette année a été dispensée.

Le **tableau 1** donne un aperçu global de la participation au programme de réinsertion sociale pour délinquantes pour l'année 2007-2008. 6 femmes ont bénéficié du programme. Toutes les participantes ont complété le programme avec succès.

Tableau 1

| PROGRAMME DE RÉINSERTION SOCIALE POUR DÉLINQUANTES<br>PARTICIPATION 2007-2008 |                               |              |                  |          |
|---|-------------------------------|--------------|------------------|----------|
| Année   | Date                          | Inscriptions | Abandon/ Retrait | Réussite |
| 2007  | 19 novembre au<br>18 décembre | 6            | 0                | 6        |
| 2008  | Annulation                    |              |                  |          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1 prestation de groupe</b> | <b>6</b>     | <b>0</b>         | <b>6</b> |

Le programme qui devait être dispensé le 28 janvier de l'année 2008 n'a pas eu lieu.

### **SÉANCE INITIALE (PRSD)**

Dans le programme de réinsertion sociale pour délinquantes, une séance initiale est donnée aux nouvelles détenues dès leur arrivée à l'établissement Joliette. Cette rencontre qui est donnée sur deux journées pendant 2 h 30 chacune, a pour but de présenter le programme de réinsertion sociale aux nouvelles arrivées afin de les sensibiliser à une meilleure préparation de leur mise en liberté. Le matériel nécessaire pour la prestation de programme, principalement le plan de réinsertion sociale, est distribué de sorte que les participantes puissent commencer à travailler sur leur plan de mise en liberté dès leur arrivée. Elles doivent avoir trouvé leurs points forts ainsi que les aspects qu'elles souhaitent améliorer avant le commencement du programme.

Pour cette année, trois prestations ont été données. Les prestations, fluctuent selon la demande (admission). Néanmoins, nous avons constaté que la demande était souvent à raison d'une fois tous les deux mois.

Le **tableau 2** donne un aperçu global des prestations de la séance initiale pour l'année 2007-2008, 12 femmes ont bénéficié de la séance initiale.

**Tableau 2**

| <b>SÉANCE INITIALE<br/>PARTICIPATION 2007-2008</b> |                                |                     |                         |                 |
|--|--------------------------------|---------------------|-------------------------|-----------------|
| <b>Année</b>                                       | <b>Date</b>                    | <b>Inscriptions</b> | <b>Abandon/ Retrait</b> | <b>Réussite</b> |
| <b>2007</b>  | 2 et 3 avril                   | 4                   | 0                       | 4               |
| <b>2007</b>  | 18 et 20 juin                  | 5                   | 0                       | 5               |
| <b>2007</b>  | 27 et 28 août                  | 3                   | 0                       | 3               |
| <b>2007</b>  | 19 et 20 déc.                  | 6                   | 0                       | 6               |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>3 prestations de groupe</b> | <b>18</b>           | <b>0</b>                | <b>18</b>       |

### **Temps d'arrêt**

Le programme *Temps d'arrêt* est un service individualisé qui s'adresse aux femmes ayant fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle. Ce programme offre à la participante support et suivi, notamment durant la période d'attente de l'audience de la Commission nationale des libérations conditionnelles. En plus d'assurer un lien entre



les différents intervenants (ALC de l'Établissement, ALC en communauté, IPL), il permet de revoir avec la participante les circonstances entourant la suspension, les raisons de l'échec, travailler à sa responsabilisation ainsi qu'à l'identification de ses besoins. Celle-ci est amenée à élaborer et consolider un plan d'action réaliste et adapté à sa situation. Il s'agit également de préparer l'audience postsuspension, s'il y a lieu, et d'offrir un accompagnement dans la réintégration et la façon d'envisager le retour au pénitencier.

Au 31 mars 2008, on comptabilise 10 suivis au total pour l'année 2007-2008, dont 9 complétés. Ceux-ci comptabilisent un total de 34 rencontres pour une moyenne de 3,4 rencontres par personne.

La durée du suivi, donc le nombre de rencontres, dépend principalement de la période de temps entre la date de retour de la femme au pénitencier et de la date d'audience fixée par la Commission nationale des libérations conditionnelles, s'il y a lieu. Les participantes ayant bénéficié du plus grand nombre de rencontres sont le plus souvent celles ayant renoncé ou reporté la tenue de leur audience postsuspension, où il n'y a alors pas de contrainte de temps.

Notons qu'au cours de l'année 2007-2008, il y a eu une diminution de la participation au programme Temps d'arrêt. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette baisse de participation, d'abord le nombre de suspension varie, le désir et de la motivation des femmes à participer au programme a un impact sur le nombre de prestation. Un autre facteur tel que le changement d'intervenante à l'établissement Joliette peut aussi expliquer cette légère diminution

### **Coordination de bénévoles**

Le groupe de bénévoles comptait à la fin du dernier rapport semestriel, 33 personnes dont 25 étaient actives. Au cours de l'année, la coordonnatrice a rencontré plusieurs personnes qui seront à ajouter à l'équipe et deux bénévoles nous ont quittés. Statistiquement, nous terminons ce semestre avec 36 bénévoles **dont 26 sont actifs et réguliers**, soit 10 hommes et 16 femmes puisque les activités n'ont pas encore débuté.

### Activités régulières

Nous retrouvons 10 activités régulières différentes nécessitant la participation d'une trentaine de bénévoles. Ces activités sont subdivisées en 4 catégories :

1. Spirituelles
  - Pastorale, célébrations eucharistiques anglaises et françaises, liturgie de la parole « Témoins de Jéhovah », méditation, étude biblique.
2. Académiques
  - Soutien académique.
3. Artisanales
  - Tricot et broderie.
4. Relation d'aide

– Meetings AA, zoothérapie, programme mère/enfant (un samedi mensuellement), maman me raconte.

#### Activités occasionnelles

De plus, des activités ponctuelles s'ajoutent occasionnellement selon les besoins. L'aide à l'impôt s'inscrit dans cette catégorie d'intervention.

#### Activités particulières

Dans cette catégorie d'activités, nous retrouvons les différents événements organisés pour les femmes : chorales, congrès AA, film et autres.

Il y a eu relâche durant la période des fêtes pour les activités suivantes : pastorale, méditation, étude biblique, soutien académique, tricot/broderie, zoothérapie, programme mère/enfant et maman me raconte.

#### Conclusion

Pour l'année 2007-2008, les statistiques démontrent que nos activités sont en diminution de moins de un pour cent (0,66 %) ainsi que la participation des femmes d'un peu plus de cinq pour cent (5,91 %). Je ne suis pas surprise de cette légère diminution causée par des congés de maladie de toutes sortes de la part de plusieurs bénévoles et de la coordonnatrice. Le changement de l'organigramme du SCC a en conséquence retardé de quelques mois plusieurs nouvelles activités et la formation du nouveau.

Par ailleurs, nous avons réussi une percée à l'unité de détention à sécurité maximale. La zoothérapie et les visites CFAD sont maintenant des activités régulières. Le Cinémax et le Chocomax ont soulevé un intérêt appréciable et parfois des bénévoles de la Pastorale vont visiter les résidentes tandis que la coordonnatrice des bénévoles fait l'activité « maman me raconte » mais peu de femmes ont des enfants à l'unité de détention à sécurité maximale. Une nouvelle activité « projet-tricot » a vu le jour grâce aux grands-parents de Laval où les résidentes sont rémunérées pour tricoter. La représentante de l'UGMF a demandé à la coordonnatrice une activité pour la St-Valentin 2009, soit de faire des moules de chocolat et les bénévoles ont accepté. Une autre nouvelle activité « meeting AA » à l'unité de garde fermée verra le jour dès l'acceptation de ce projet au Comité de projet.

## **2. – TANGUAY**

### **Préparation à la sortie Sensibilisation en toxicomanie**

La participation aux programmes a continué à être constante et tout aussi satisfaisante au cours de l'année 2007-2008. Toutes les prestations prévues au calendrier ont été dispensées, soit 10 programmes de *Préparation à la sortie* et 8 programmes de *Prévention de la rechute en toxicomanie*. Pour les 12 mois de prestation de services de l'année 2007-2008, 168 femmes se sont inscrites aux programmes de *Préparation à la*



*sortie* (94) et de *Prévention de la rechute en toxicomanie* (74). Le taux de participation est légèrement inférieur à celui obtenu au cours de l'année 2006-2007, mais reste plus élevé que certaines années précédentes.

Si on compare le nombre d'inscriptions des deux semestres de l'année 2007-2008, on constate que le taux de participation a diminué légèrement. Cela s'explique par une plus faible inscription au programme puisque plusieurs nouveaux programmes sont implantés à l'établissement, ce qui provoque une baisse de la clientèle.

Pour les douze derniers mois, 151 femmes sur 165 ayant débuté l'un ou l'autre des programmes l'ont donc complété avec succès, soit 93,3 %. Plus particulièrement, on calcule 90,2 % qui ont réussi le programme de *Préparation à la sortie* et 97,3 % pour celui de *Toxicomanie*. La différence entre les deux taux de réussite s'explique en grande partie par la durée de chaque programme, qui s'échelonne sur deux semaines pour *Préparation à la sortie*, alors que *Prévention de la rechute en toxicomanie*, de plus courte durée, se donne dans la même semaine. Les risques d'absence sur deux semaines sont plus importants, considérant, entre autres, le roulement rapide de la clientèle provinciale et les causes diverses d'absence possibles.

D'autre part, pour les 151 participantes ayant complété les programmes, nous obtenons un taux moyen d'assiduité de 97,2 %, taux comparable à celui obtenu en 2006-2007. Nous remarquons avec satisfaction que les femmes persévèrent afin de compléter les programmes. Le plus souvent, celles qui ont dû s'absenter l'ont fait pour des rencontres avec diverses instances de l'établissement (A.S.C., probation, comité absence temporaire ou de discipline), des rendez-vous médicaux ou avec des ressources extérieures.

Nos observations, de même que les commentaires recueillis par les participantes, confirment l'importance d'évoluer dans un climat de confiance. Un tel climat, instauré dès le début, crée une dynamique de groupe d'entraide et de support qui se veut positive et encourage la motivation individuelle. La valeur et le temps accordés au développement d'un tel climat font en sorte que les participantes se sentent concernées et désirent compléter les programmes.

### **Gestion de la colère à Tanguay**

Pour la période de du 1<sup>er</sup> octobre 2007 au 31 mars 2008, 28 femmes se sont inscrites au programme, pour une capacité de 28, ce qui représente un taux d'inscription de 100 %. Nous devons souligner qu'il y a toujours une liste d'attente assez imposante et que la sélection des participantes tend à donner priorité à celles présentant les besoins les plus importants. Rappelons que le nombre de participantes est contingenté à 7 en raison des difficultés relationnelles et comportementales qu'elles peuvent présenter et du contenu exigeant des ateliers. De plus, l'intervenante anime seule les ateliers.

Les participantes ont répondu positivement au programme, avec un taux d'assiduité moyen de 97,5 %. Les absences l'ont généralement été en raison de comparutions à la cour, maladie ou rencontres avec différents intervenants correctionnels. 96,3 % des participantes ont complété le programme avec succès. Deux d'entre elles se sont désistées avant de débuter le programme. Parmi celles qui ont abandonné en cours de



route, une n'a pu terminer le programme puisqu'elle était en confinement, deux par manque de motivation et une dernière a été retirée du groupe par l'intervenante pour des raisons de manque de motivation et d'introspection.

Pour l'année 2007-2008, 55 femmes au total se sont inscrites aux ateliers, pour une capacité de 56 avec un taux d'assiduité de 96,6 %. Les femmes ont complété avec succès dans 92,5 % des cas. Notons que les résultats, tant au niveau des inscriptions qu'au niveau de l'assiduité demeurent constants au fil des années, nous reflétant la satisfaction et l'appréciation de la clientèle envers ce service.

En général, les femmes se montrent intéressées, coopèrent bien et démontrent beaucoup d'ouverture au cours de leur participation. Nous sommes à même de constater qu'elles peuvent s'apporter une aide précieuse entre elles, et ces moments sont des plus touchants et constructifs lorsqu'ils surviennent. Les femmes se disent le plus souvent satisfaites de leur participation et des outils qu'elles ont acquis à travers leur implication. Il est fréquent qu'elles rapportent des exemples de leurs efforts dans la gestion de conflits survenus dans les secteurs et expriment la satisfaction alors ressentie.

Les participantes du volet court apprécient grandement l'opportunité de s'impliquer dans les rencontres individuelles, ce qui confirme le besoin de continuer à leur offrir ce service. Planifiée en milieu de programme, comme pour le volet long, elles en profitent pour approfondir certains sujets abordés en groupe et exprimer des choses plus difficiles à partager. Comme elles ont eu un espace plus personnel pour s'exprimer, les rencontres de groupe sont par la suite plus profitables et permettent aux femmes de s'impliquer davantage. Nous pensons qu'il demeure pertinent de maintenir les deux formules (groupe et individuel) pour une plus grande complémentarité dans l'intervention.

---

## GESTION DE LA COLÈRE EN EXTERNE

---

Pour la période du 30 mai 2007 au 1<sup>er</sup> mai 2008, 27 femmes se sont inscrites au programme de gestion de la colère, dont 25 francophones et 2 anglophones. Les ateliers ne peuvent contenir plus de 7 participantes, en raison du contenu et des difficultés relationnelles et comportementales de ces dernières. De plus, l'intervenante anime seule les ateliers. Les inscriptions des participantes provenant de la communauté et de la détention dans son ensemble n'ont pas dépassé le nombre limite de 28. Toutefois, nous constatons une augmentation de 5 participantes en comparaison avec le nombre de 22 femmes qui se sont inscrites l'année dernière



| Tableau 1                     |                       |                                    |                                      |  |                      |
|-------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--------------------------------------|--|----------------------|
| Date des ateliers             | Nombre d'inscriptions | Nombre de refus et de désistements | Nombre d'abandons et d'interruptions | Nombre de participantes ayant complété | Taux (%) d'assiduité |
| Volet en groupe Octobre 2007  | 9                     | 1                                  | 3                                    | 5                                      | 100 %                |
| Volet en groupe Décembre 2007 | 7                     | 2                                  | 1                                    | 4                                      | 95 %                 |
| Volet en groupe Mars 2008     | 4                     | 1                                  | 1                                    | 2                                      | 91 %                 |
| Volet en groupe Mai 2008      | 7                     | 3                                  | 1                                    | 3                                      | 100 %                |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>27</b>             | <b>7</b>                           | <b>6</b>                             | <b>14</b>                              | <b>96,5 %</b>        |

## PROGRAMME DE SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

La mise en application de la Loi 89 des Services correctionnels du Québec en 2006 a changé radicalement le programme de surveillance communautaire. L'équipe de surveillance est composée de 3 intervenantes à temps plein et d'une autre à 3 jours/semaine.

Les Services correctionnels du Québec de la région de Montréal en cours d'année ont bonifié notre entente contractuelle afin de répondre à la demande de la clientèle féminine.

|      |              |
|------|--------------|
| 2005 | 50 dossiers  |
| 2006 | 192 dossiers |
| 2007 | 224 dossiers |
| 2008 | 238 dossiers |

Le défi qui attend l'équipe de la surveillance communautaire est l'élaboration d'un modèle d'intervention communautaire spécifique à la clientèle féminine. Tout en ayant une intervention complémentaire à l'approche correctionnelle, nous aurons à développer une approche qui nous distingue du modèle étatique.

## PROGRAMME RÉSEAU DE BÉNÉVOLES POUR LES FEMMES SOUS SENTENCE FÉDÉRALE

Durant ce semestre de l'année 2007- 2008, la Société Elizabeth Fry du Québec a bénéficié des services rendus par 7 bénévoles.

Nous constatons que le volet visant les accompagnements se maintient au premier rang, compte tenu d'un besoin accru autant de la part de la clientèle fédérale que provinciale.

Notons que les accompagnements pour des raisons médicales ont été prioritaires pour la clientèle fédérale. L'accompagnement à la cour et à l'immigration a été exigé pour une cliente provinciale. Par ailleurs, compte tenu de besoins croissants de la clientèle provinciale, les bénévoles ont été sollicités plusieurs fois par semaine et parfois à la dernière minute.

### *Bilan des activités bénévoles pour 2007-2008*

| Nom du bénévole    | Nbre d'accompagnements individuels | Nbre d'activités de groupe |
|--------------------|------------------------------------|----------------------------|
| Ginette Alain      | 2                                  | 0                          |
| Marina Marcaggi    | 2                                  | 0                          |
| Milène Francoeur   | 2                                  | 0                          |
| Marcel Vachon      | 18                                 | 1                          |
| Patricia Itambi    | 6                                  | 0                          |
| Melissa Létourneau | 14                                 | 0                          |
| André Morneau      | 61                                 | 1                          |
| Activités annulées | 15                                 | 0                          |
| <b>Total</b>       | <b>105</b>                         | <b>2</b>                   |

Les accompagnements individuels les plus fréquents :

- Psychologue ou thérapie;
- Magasinage;
- SAAQ;
- Visite familiale;
- Déménagement;
- Palais de justice;
- Aide sociale;
- Rendez-vous médical;
- Établissement Joliette;
- Immigration.

Nous constatons que le programme de bénévoles s'avère très utile dans la réinsertion sociale de notre clientèle. Il est aussi important pour la clientèle vieillissante et en perte d'autonomie. Les bénévoles sont conscients que leur travail est important et de façon générale ils répondent positivement à nos demandes.



---

## SERVICE DE CONSEILS JURIDIQUES

---

En 2007 –2008, Maître Lida Nouraié a répondu aux demandes d'informations juridiques de 121 femmes comparativement à 85 pour 2006.

L'objectif premier auprès de ces femmes en est un d'efficacité et de promptitude à répondre à leurs demandes, que ce soit par des conversations téléphoniques et/ou par des rencontres. Plusieurs d'entre elles ne sont pas au fait des procédures judiciaires et elle se fait un devoir de les informer dès la première rencontre afin de les sécuriser dans leurs démarches. Un autre de ses objectifs en est un d'autonomie, soit de les amener à participer aux solutions possibles pour améliorer leur condition pendant leur détention et de les informer le plus possible au niveau judiciaire ou autre et, par le fait même, les rendre autonomes à leur sortie

Elle a donné une formation sur le «Human Rights and Actions» en collaboration avec l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry à la clientèle de l'Établissement Joliette à la fin du mois d'avril 2008, formation qui s'est tenue pendant deux jours. Cette formation concernait plusieurs sujets, soit le droit en général au Canada, qui sont les défenseurs en prison et leur rôle, à quoi s'attendre à l'arrivée en prison, le processus d'évaluation, les mères en détention, les cotes de sécurité, la protection des droits en prison, la confidentialité et l'accès à l'information, le droit à l'avocat, le droit à l'aide juridique, les soins de santé, les mesures restrictives, l'isolement, le transfert, les accusations d'infractions disciplinaires, les fouilles, les libérations conditionnelles, les types de libérations conditionnelles, le placement à l'extérieur, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale, la libération d'office, les remèdes et les processus de plaintes et de résolution de griefs, les autres options offertes aux détenues.

En conclusion, il est toujours d'actualité qu'il y a un besoin incessant que ces femmes soient supportées, écoutées et informées juridiquement et qu'elles ont surtout besoin d'une grande aide afin de les amener à l'autonomie à tous ces niveaux.

Nous désirons rappeler que le Service de conseils juridiques existe grâce à la contribution financière de la communauté des sœurs de Saint-Anne.

---

## CENTRES EN RÉGION

---

### 1. – CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS

Rappelons qu'en 2006, le centre a vu son équipe se bonifier d'une ressource professionnelle à temps plein pour entre autreS offrir un suivi auprès des femmes en surveillance communautaire ainsi que de donner des ateliers thématiques aux femmes en communauté et au Centre de détention de Hull. De plus, une équipe d'intervenante contractuelle a été recrutée afin de répondre aux besoins d'hébergement des femmes de la région. Ce qui a eu pour effet de libérer la coordonnatrice de la contrainte d'offrir des services dans le cadre d'un horaire 7 jours/semaine.



L'équipe est intervenue auprès de 118 femmes au cours de la période visée. De ce nombre, 6 % habitent sur le territoire rural.

Dix clientes ont bénéficié d'un hébergement pour un total de 620 jours. La moyenne de séjour s'établit donc à 62 jours pour 10 femmes. Nous notons que 80 % des résidentes ont complété leur séjour avec succès.

Nous constatons une augmentation de 21,5 % d'utilisation du service hébergement en termes de jours comparativement à l'an dernier. Cette augmentation est significative et démontre clairement le besoin de ce service.

Les femmes ont la possibilité d'être hébergées avec leurs enfants où elles peuvent profiter de leurs droits de visite au centre. Ces possibilités évitent soit des placements en famille d'accueil et favorisent le respect des droits de visite des femmes avec leurs enfants. De plus, le fait que l'hébergement se déroule dans un environnement sécurisant et encadrant facilite la réinsertion sociale des femmes.

Il y a eu 3 résidentes qui ont eu des visites avec leurs enfants pendant leur séjour au centre. Au total, 22 jours de visites ont eu lieu au centre, et ce, avec 6 enfants. Le Centre travaille en étroite collaboration avec les intervenants des Centres jeunesse de l'Outaouais.

Nous tenons à mentionner que le Centre a hébergé 3 femmes à la fois pendant 20 jours et a augmenté le nombre de lits à 3 afin de répondre à la demande.

Outre les services externes et d'hébergement, le Centre a agi comme centre de jour où la clientèle peut recevoir de l'écoute active, de l'assistance et même se présenter afin de discuter de différentes problématiques et consulter le répertoire des ressources communautaires tout en étant dirigée et accompagnée vers les ressources susceptibles de les aider.

L'équipe a assuré la surveillance communautaire de 78 dossiers au cours de la période visée comparativement à 51 dossiers l'an dernier. De ces 78 dossiers, 57 étaient des suivis en probation, 19 dossiers de sursis et 2 en libération conditionnelle. La moyenne mensuelle se situe à 47 dossiers pour la période visée. Également, le fait que la ressource est disponible 24 heures et 7 jours par semaine, les clientes en surveillance communautaire peuvent rejoindre une intervenante en tout temps pour des références ou des questions sur les conditions de leur statut légal. Cet aspect de disponibilité doit être souligné, car la ressource répond à un besoin grandissant exprimé par la clientèle ce qui accroît l'utilisation de la ressource.

Par ailleurs dans le cadre du suivi communautaire, nous offrons de l'accompagnement aux femmes aux différentes ressources dans la communauté. Au total, 39 accompagnements ont été faits.

Le programme E.V.E. a été offert à 26 femmes. Du nombre de femmes référées, 10 l'étaient pour une première infraction et 16 comme récidivistes. Pendant la période visée, il y a eu 2 programmes E.V.E. longs



Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais offre différents services aux femmes appelées à comparaître devant les tribunaux : accueil, information sur le système judiciaire, accompagnement, réconfort, écoute et support.

Au cours de la période visée, il y a eu 29 accompagnements aux différentes cours de la région, soit 1 à la cour municipale et 24 à la cour du Québec et 4 accompagnements à la chambre de la jeunesse.

Le Programme gestion de la colère a été offert à 23 femmes au cours de l'année en cours, de ce nombre 10 femmes l'ont complété.

L'équipe a offert des ateliers thématiques qui visent le développement d'habiletés sociales, de réseaux de substitution et de soutien psychosocial pour sa clientèle. Ces ateliers constituent des services complémentaires répondant ainsi aux objectifs de la loi 89 :

- La dépendance affective
- Le réseau social et les ressources communautaires
- Motivation et pouvoir d'agir
- Je laisse en 2007, je veux en 2008
- Vivre avec la dépendance affective
- Développer mon estime de soi
- L'affirmation de soi

Au total, 22 femmes ont participé aux ateliers thématiques. Les ateliers durent en moyenne 2 heures.

## **2. – CENTRE ELIZABETH FRY DE LA MAURICIE**

Depuis l'ouverture du Centre Elizabeth Fry de la Mauricie, il y a eu 171 ouvertures de dossiers. Pour la période qui nous intéresse, 41 dossiers sont actifs dont 20 sont nouveaux.

Le programme E.V.E. est offert aux femmes de la Mauricie. il y a eu trois programmes longs de complétés à Trois-Rivières, ainsi qu'un programme court en individuel dans le cadre d'une première sentence.

Par ailleurs, deux programmes longs de 8 sessions de gestion de la colère ont été complétés, un à Trois-Rivières et un autre à Victoriaville. Des suivis en individuel ont aussi été nécessaires à certaines clientes qui n'auraient pu s'intégrer à un groupe. Toute femme admise au programme Gestion de la colère a été vue préalablement lors d'une entrevue d'évaluation.

La coordonnatrice a comparu dans 6 dossiers au Tribunal de Trois-Rivières, dont un à la demande de la Couronne. Elle a produit un rapport écrit à l'attention de la CLCQ, ainsi qu'une présence à cette même commission. Il y a aussi eu 6 accompagnements à la



cour. À la demande d'une cliente, la coordonnatrice a accepté de la guider dans sa demande de réhabilitation. Le Centre a aussi accueilli une femme en travaux communautaires pour 20 heures.

Au 31 mars 2008, le nombre de jours d'occupation était de 58 jours pour une cliente. Une autre fut acceptée au CEFM, mais refusée à la CQLC. Quant à la troisième référence, elle fut évaluée à la Maison Tanguay par Christine Champagne de la Maison Thérèse-Casgrain, nous en avons conclu que la ressource ne correspondait pas à ses besoins en raison de sa grave problématique avec l'alcool.

### ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Membre du conseil d'administration de l'ASRSQ, nous avons participé à plusieurs rencontres au cours de l'année;
- Membre de la Table correctionnelle et de la Table opérationnelle de la région de Montréal nous avons participé à diverses rencontres sur l'orientation de la prestation de services offerts à la clientèle contrevenante ainsi qu'à l'actualisation du programme de surveillance communautaire à Montréal
- Membre du Comité Consultatif des Citoyens de l'Établissement Joliette, nous avons participé à plusieurs rencontres afin de sensibiliser la direction sur les besoins des femmes incarcérées;
- Responsable du travail de défense de droits pour la région du Québec auprès de l'Association Canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, nous avons offert aux femmes à Joliette et à Pinel, un soutien au plan de la défense de leurs droits et nous les avons représentées auprès de la direction de ces institutions;
- En collaboration avec la l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, nous avons organisé à l'Établissement Joliette une formation de deux jours destinée aux femmes sur la défense de leurs droits;
- Membre du comité sur la régionalisation des femmes sous sentence fédérale de l'Association Canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, nous avons représenté la région du Québec sur ce comité;
- Nous avons accompagné et secondé Kim Pate dans ses visites au Québec;
- Membre du comité C-9/C-10, nous avons organisé plusieurs rencontres sur les différentes réformes législatives en matière de justice du gouvernement Harper;
- Nous avons édité un numéro de la revue Femmes et Justice;
- Nous avons assisté les bénévoles de la pastorale de Tanguay dans le développement d'activités destinées aux femmes en communauté;
- Nous avons supervisé le développement du projet Agir par l'imaginaire;
- Nous avons supervisé le développement du programme de surveillance communautaire ainsi que coordonné ses activités.
- Nous avons supervisé les travaux d'agrandissement de la SEFQ;
- Nous avons rencontré à plusieurs reprises la mandataire des Sœurs de Ste-Anne sur la question de la gestion des différentes activités financées par la communauté tels que Maman me raconte, les Ateliers bibliques et le Service et conseils juridiques;
- Nous avons supervisé la conceptualisation de notre site Internet en anglais;





- Nous avons supervisé la croissance du Centre Elizabeth Fry en Outaouais;
- Nous avons supervisé le travail de Daniel Benson à l'Établissement Joliette et à Pinel;
- Nous avons supervisé le travail de 2 nouvelles agentes de programme à Joliette et à Tanguay

Nous avons coordonné les activités du comité de lecture de notre projet de livre sur les femmes en justice pénale;

---

## FORMATIONS

---

### Les formations suivies par le personnel

- Harcèlement psychologique en milieu de travail
- Guide d'application des mesures de suivi en communauté
- L'intervention en attachement
- La santé mentale et le suivi en communauté
- Utilisation des extincteurs en cas d'incendie
- Le jeu pathologique

---

## ENJEUX ACTUELS ET À VENIR

---

Les changements systémiques au niveau du système pénal, la réforme amorcée par les Services correctionnels du Canada et du Québec auront un impact sur notre travail actuel et à venir auprès de notre clientèle. Nous aurons à faire un effort pour nous adapter à ces changements et trouver des stratégies pour aider nos clientes à demeurer en communauté. L'enjeu pour notre ressource sera de rester fidèle à notre mission tout en œuvrant dans un contexte correctionnel où la gestion du risque demeure omniprésente.

Nous avons un énorme travail de sensibilisation à faire auprès de nos partenaires correctionnels afin de les amener à travailler de concert avec nous. Nous devons faire la démonstration qu'une politique de gestion du risque peut cohabiter avec des mesures alternatives à l'emprisonnement, que l'un n'exclut pas l'autre.

Dans le contexte actuel, proposer des mesures alternatives à l'emprisonnement demande que nous fassions des efforts constants mais nous demeurons convaincues tant pour les femmes que la communauté que cette orientation contribue à mieux insérer les femmes judiciairisées et à faire d'elles de meilleures citoyennes.

Ruth Gagnon  
Directrice générale